

Dépêche n°50248

[Tifenn Durand](#)

Paris, Jeudi 10 février 2005, 15:38:56

Ligne directe: 01 53 10 39 42

Une quinzaine d'associations et de syndicats d'éducation lancent un appel pour "une évaluation plus juste des élèves et des enseignants"

Une quinzaine d'associations et syndicats de l'éducation viennent de rendre public un appel commun "pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants", aujourd'hui, jeudi 10 février 2005, à l'initiative d'André Antibi, auteur de l'ouvrage "La Constante macabre", qui traite de l'évaluation des élèves par les enseignants (L'AEF du 20/10/2003, [37763](#)). Pour les signataires, "en raison de conceptions ancrées sur le classement des individus, les pratiques d'évaluation apparaissent souvent comme un couperet destiné à sélectionner. Elles sont assujetties généralement à la règle des trois tiers: un tiers de 'mauvais', un tiers de 'moyens' et un tiers de 'bons', y compris quand les objectifs ont été globalement atteints par la grande majorité des élèves". D'autre part, "les moyennes singulièrement basses de résultats d'épreuves, y compris dans des classes de très bon niveau, font problème et ne peuvent être vues sous le seul angle du constat. Il en est de même pour les taux d'échec accablants à certains examens."

Ainsi, "sous la pression de la société, les enseignants sont souvent des sélectionneurs malgré eux, alors que leur vraie mission est de former. Ils peuvent ainsi contribuer au découragement de générations d'élèves qui, malgré leur travail et leur niveau, font partie du 'mauvais tiers'." Les signataires jugent qu' "une telle situation n'est pas fatale" et "demandent que cette question soit prise en compte dans la formation initiale et continue des enseignants".

Les signataires de l'appel sont: l'ANRAT (Association nationale de recherche et d'action théâtrale), les CEMEA, Éducation & Devenir, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, "Math'adore", "Mathenjeans", la PEEP, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNCEEL, le SNESUP-FSU, la revue "Tangeante", l'UNAPEL, l'UNEF et l'UNL.

Source: <http://mclcm.site.voila.fr>

► Sauvegarder ce document : 

Dépêche n°50248 © Copyright L'AEF - 1998/2008 - 1171

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.